

PhiTrust veut la fin des droits de vote double chez Accor

Un sujet cher à la société de gestion activiste, qui avait déposé en 2015 des résolutions en ce sens chez Orange et Vivendi.

Par Bruno de Roulhac 

PhiTrust reprend son combat pour le respect du principe «une action - une voix». Après Orange et Vivendi, la société de gestion activiste se prépare à déposer une résolution demandant l'adoption du droit de vote simple chez Accor pour l'assemblée générale du 5 mai prochain.

«Comme aucun institutionnel ne fait inscrire ses titres au nominatif, mécanisme administrativement lourd et pénalisant pour la gestion, notre résolution chez Accor vise à éviter qu'un actionnaire de référence puisse à terme, via le mécanisme des droits de vote double, bénéficier d'une

minorité de blocage en assemblée générale tout en échappant à l'obligation de lancer une offre publique obligatoire, sans avoir à en payer le prix», précise Denis Branche, directeur général délégué de PhiTrust.

NON PROPICE À L'INVESTISSEMENT DE LONG TERME

Avec un quorum de 66%, comme lors de l'assemblée générale 2016 d'Accor, un actionnaire de référence avec des droits de vote double peut rapidement contrôler l'assemblée générale. Accor a pour premier actionnaire le chinois Jin Jiang, entré au capital l'an dernier, et qui détenait fin 2016, 12,56% du capital et 11,37% des droits de vote. Les seuls actionnaires de référence du groupe hôtelier détenteurs de droits de vote double sont Legendre Holding 19 (Eurazeo) avec 4,3% du capital et 8% des droits de vote, et les anciens dirigeants-fondateurs avec 2,2% du capital et 3,8% des droits de vote. Et Eurazeo n'a pas vocation à rester au capital du groupe hôtelier.

La résolution prévoit la suppression du droit de vote double à compter de l'assemblée générale 2017. Ceux qui en bénéficiaient à cette date conserveront leurs droits de vote double. Afin de pouvoir déposer cette résolution, PhiTrust a besoin de réunir 0,54% du capital d'Accor, soit 1,54 million d'actions avant le 11 avril.

«Contrairement à l'idée reçue, le droit de vote double ne favorise pas particulièrement l'investissement à long terme ni la fidélité des actionnaires qui pourraient être récompensés par d'autres mécanismes», estime PhiTrust. «En 2015, nous avons présenté la même résolution chez Orange et Vivendi, rappelle Denis Branche. Que ce soit dans cette dernière société ou chez Lafarge, l'histoire nous a donné raison: les droits de vote double ont un effet pervers pour les minoritaires». Bien que ces résolutions, nécessitant la majorité des deux tiers, n'aient pas été adoptées, PhiTrust avait été largement suivi par les actionnaires, ayant obtenu le soutien de 43,3% des votants chez Orange et de 50,05% chez Vivendi. ●

Schneider Electric avance dans ses cessions d'actifs

Le groupe d'équipements électriques a vendu sa filiale américaine de données DTN au groupe privé suisse TBG pour 900 millions de dollars.

Par La Rédaction

Schneider Electric a fait un pas important dans le programme de cessions d'actifs lancé en 2015 dans le cadre de son nouveau plan stratégique. Le groupe d'équipements électriques a annoncé hier avoir conclu un accord pour céder sa filiale Telvent DTN à la holding privée helvétique TBG pour une valeur d'entreprise de 900 millions de dollars (environ 840 millions d'euros).

Le montant net de cette cession sera utilisé à un programme de rachat d'actions d'environ 1 milliard d'euros sur deux ans. Cela représente 2,5% de la ca-

pitalisation boursière actuelle de Schneider. La finalisation de la cession de DTN, soumise à l'approbation des autorités réglementaires, est attendue au cours du deuxième trimestre 2017.

Le groupe français avait hérité de DTN en 2011 lors du rachat pour 1,4 milliard d'euros de l'espagnol Telvent. La société, dont le siège se trouve à Omaha, dans le Nebraska, le fief de Warren Buffett, est rentable. DTN a enregistré en 2016 un chiffre d'affaires de 213 millions de dollars et un résultat opérationnel de l'ordre de 53 millions de dollars. Mais son activité était périphérique au regard des métiers de Schneider dans les réseaux électriques.

PRÈS DE 2 MILLIARDS D'EUROS DE CSSIONS

Créée en 1984, DTN fournit des informations et des données (prix, transactions, analyses, prévisions météorologiques détaillées...) aux exploitants agricoles ou de matières premières. Elle compte plus de 120.000 abonnés, essentiellement aux États-Unis. Son position-

nement avait suscité l'intérêt de plusieurs groupes de données, comme le britannique Euromoney Institutional Investor.

Les ventes d'actifs jugés non stratégiques font partie du plan «Schneider is on» dévoilé en février 2015 par le PDG du groupe d'équipements et de services électriques, Jean-Pascal Tricoire. Avant DTN, Schneider Electric avait déjà vendu deux autres activités de Telvent en 2015: Telvent Global Services, le service d'infrastructures informatiques de Telvent, et Telvent Transportation, une société spécialisée dans la gestion du trafic urbain. Au total, en ajoutant DTN, le total des cessions effectuées et annoncées par Schneider au cours des deux dernières années s'élève à près de 2 milliard d'euros. ●